

7. LA TUILE VIOLON

Cette curieuse tuile tire son nom de sa forme. Tuile mécanique décorative, elle a particulièrement fait souche entre Neufchâteau et Langres, avec quelques effets de dispersion jusqu'au-delà de Troyes, sans qu'il y ait de véritable continuité dans son aire d'extension. On l'observe également ponctuellement en Côte d'Or. Il ne s'agit pas à vrai dire d'un matériau très traditionnel et seules, l'interruption de sa fabrication et la façon dont elle participe au caractère de son habitat nous l'ont fait retenir dans cette étude. Son exemple montre comment certains matériaux « modernisant » peuvent entrer dans un cadre traditionnel, à partir du moment où ils participent à l'identité d'un pays. Utilisée sur une aire d'extension plus grande, la tuile violon aurait sans doute perdu son pittoresque (opinion personnelle).

Est-ce de cette tuile dont parlent parfois les architectes mosellans, au XIX^e siècle, sous le nom de tuile vosgienne, dite mécanique, par exemple utilisées pour l'école de Vaudreching, en 1856 ?



Pargny-sur-Mureau (Vosges), 1986.

Nous devons à Bernard Parisse¹ les photos détournées et les informations qui suivent².

Le 2 mars 1843, Jean Sylvestre Robelin, de Vyt-les-Belvoir (Doubs) ; et Claude Huguenotte de Chazot (Doubs), obtenaient un brevet d'invention de cinq ans pour une tuile de 16 cm de large sur 32 de long³, composée de deux parties : l'une, rectangulaire, avec des bords relevés pour interdire le passage de l'eau et un centre légèrement bombé ; l'autre, en forme de manche, également bombée, destinée à recouvrir les bords latéraux des deux tuiles inférieures. Le bombement avait pour but de canaliser l'eau qui s'écoulait vers les augets de ces deux tuiles. Cette tuile était légère (1 kg) : il n'en fallait que 35 au mètre carré, et elle était maintenue par un tenon ; elle présentait donc des avantages financiers certains. Elle était pressée au moyen d'un système mû par un cheval ou par une manivelle actionnée par l'homme ; sa production était de 120 tuiles à l'heure.

Le 20 novembre 1844, Robelin déposait un second brevet de quinze ans pour une tuile à peu de choses près identique à la précédente, à laquelle il avait adjoint des tuiles faîtières et arêtières⁴. Un an et demi plus tard, domicilié chez Albert Schlumberger à Mulhouse (Haut-Rhin), il apportait à son invention quelques perfectionnements pour parer aux éventuelles infiltrations d'eau et de neige.



Présenté au comité de mécanique de la Société industrielle de Mulhouse, ce modèle suscitait pourtant bien des réserves. Mais Schlumberger, ancien notaire, obtenait du préfet du Haut-Rhin, le 30 mars 1846, l'autorisation d'établir une tuilerie dans un bâtiment ayant servi à la fabrication de sucre.

Schlumberger, qui s'était rendu propriétaire du brevet de Robelin, chercha à apporter à sa tuile tous les perfectionnements possibles⁵. En 1848, il présenta une tuile définitivement formée - la tuile violon, ainsi dénommée à cause de sa ressemblance avec un étui à violon. Le système de recouvrement avait été amélioré, les bords relevés, avec la flèche centrale, entraînaient au mieux l'eau vers les augets des tuiles inférieures. La flèche présentait en outre l'avantage de renforcer

¹ Professeur d'histoire honoraire, membre de « Maisons Paysannes de France » et de « Villages lorrains », fondateur et responsable du musée de la tuile à Pargny-sur-Saulx (Marne).

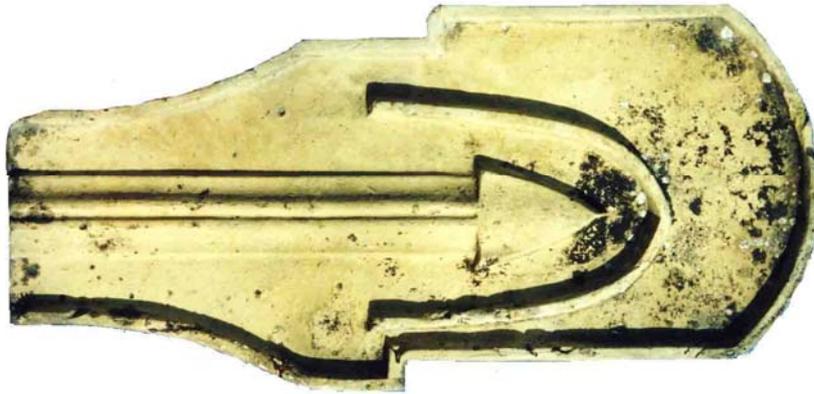
² VOINOT Jacques, « La tuile violon », in *Barbizier, revue régionale d'ethnologie franc-comtoise*, n° 32, 2008.

³ Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI), Robelin.

⁴ INPI, Robelin.

⁵ INPI, Robelin.

la tuile. Cette tuile nouvelle tuile mesurait 16 cm sur 34 et pesait 1,2 kg, la sous-face ayant été évidée au maximum ; on en comptait une quarantaine au mètre carré, ce qui représentait un poids de 48 kg. Ce modèle de tuile connut assez vite un succès certain en dehors de l'Alsace.



En janvier 1851, c'est un négociant parisien, Ernest Amuller, qui obtient un brevet d'invention de quinze ans pour une tuile "d'un modèle particulier"⁶, qui ne présentait en fait que peu de différence avec celle de Schlumberger : la nervure et la courbe de la partie supérieures étaient plus carrées ; cela mis à part, le système est le même.

La même année, en septembre, Robelin qui déclarait être domicilié cette fois à Saint-Georges (canton de Clerval, Doubs), obtint un brevet d'invention de quinze ans pour "un système de tuiles perfectionnées"⁷. Il s'agissait ni plus ni moins du même modèle que celui de Schlumberger, à quelques infimes détails près..

Toutes ces tuiles présentaient les mêmes caractéristiques, posées côte à

côte, comme les tuiles plates, et possédant un double recouvrement à joints croisés. Elles étaient dotées :

- d'un tenon pour l'accrochage sur le lattis,
- d'un rebord qui contenait l'eau qui pouvait être refoulée,
- d'une nervure en forme de fer à cheval qui empêchait, elle aussi, le reflux des eaux et permettait le double recouvrement,
- d'une flèche en relief qui renforçait la tuile, orientait l'eau qui s'écoulait vers les augets des tuiles inférieures, et qui servait de support au séchage,
- d'une sous-face en partie évidée pour alléger le poids de la tuile.

En règle générale, il faut une quarantaine de tuiles violon pour couvrir un mètre carré dont le poids excède rarement 50 kilos.

⁶ INPI, brevet n° 11059.

⁷ INPI, brevet n° 12346.

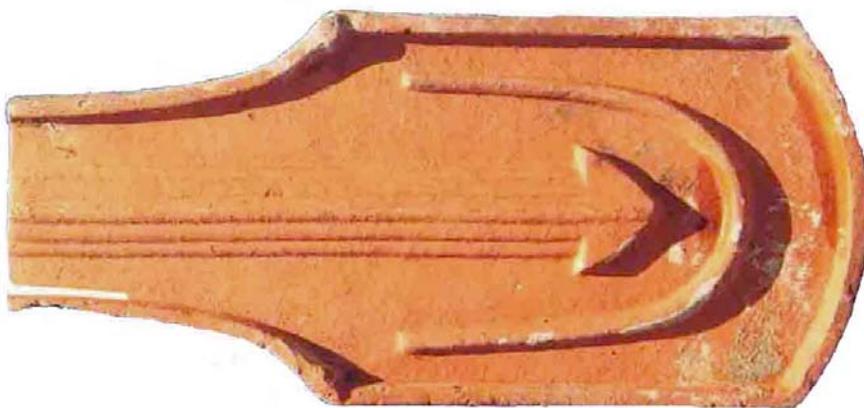
La tuile violon a été abondamment imitée, preuve de son efficacité. Les fabricants ont tous marqué leur modèle d'une empreinte caractéristique. Quelques modèles particuliers apparaissent au fil du temps : les tuiles violon fabriquées en Franche-Comté sont plus longues que la moyenne (35-36 cm au lieu de 34), plus larges d'un à deux centimètres et plus lourdes. Simon et Vivenot de Ligny-en-Barrois (Meuse) sont les seuls à produire une tuile à double nervure ; ce modèle a, de plus, fait l'objet d'une production en petit moule de 22 cm de long pour 10 de large. A Maxey-sur-Meuse (Vosges), il a été produit, outre le modèle habituel, un tuile dont la flèche est remplacée par un losange. On voit, fabriquée à Lugny (Côte d'Or), Commercy (Meuse), dans l'Aube... une tuile

dont le haut est décalé par rapport à la partie inférieure. Ce dernier modèle, aux dires de certains, serait d'origine bourguignonne et aurait été créée vers 1830.



fabriquaient des produits d'excellente qualité. Sa production a cessé après la Première Guerre

mondiale et, aujourd'hui, il n'y a plus que deux petites tuileries, à Niderviller (Moselle) et Palinges (Saône-et-Loire) qui en fabriquent encore, uniquement pour satisfaire les demandes particulières.





Localisation de la tuile violon

Carte 61 (1969)

Nous présentons ici quelques observations récentes de la tuile violon, qui ne préjugent pas de la présence réelle de celle-ci, entre la seconde moitié du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e. Une question se pose : pourquoi, alors que ses inventeurs étaient du Doubs et du Haut-Rhin, ne l'observe-t-on pas aujourd'hui dans ces deux départements, alors que sa présence se concentre surtout aux confins de ceux de la Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges ?



Taillancourt (Meuse), le lavoir en 1977.

Pli 5 (Marne)

Saint-Just-Sauvage (très rare).

Pli 6 (Aube)

D 20, Savières.

D 78, Chaudigny.

D 31, les Grandes-Chapelles.

Pli 8 (Marne)

Maisons-en-Champagne.

Pli 16 (Aube)

D 20, Payns, Saint-Lyé.

D 23, Berceney-en-Othe.
D 78, Mergéy, Saint-Benoît-sur-Seine, Vannes.
D 20, D 78, de part et d'autre de la vallée de la Seine, de Troyes à Villacerf.

Pli 17 (Aube)

Villechétif, Loubressel, Clérey.



Taillancourt (Meuse), 1977, gros plan du toit du lavoir.

Carte 62 (1982)

Pli 3 (Meuse, Vosges)

Brixey-aux-Chanoines, Coussey, Epiez-sur-Meuse, Moncel-sur-Vair, Sauvigny, Séraumont, Traveron, Vouthon-Bas, Vouthon-Haut.
D 36, Ugny-sur-Meuse.

Pli 12 (Haute-Marne)

D 110, Clinchamp
D 146, Ninville

Pli 13 (Vosges, Haute-Marne)

D1, Pompierre

Carte 65 (1973)

Pli 8 (Côte-d'Or)

Boux.

Pli 18 (Côte-d'Or)

Meilly-sur-Rouvres.

Pli 19 (Côte-d'Or)

Savigny-sous-Malain, Agey.



Mineur (Côte d'Or), 2012.



Carte 66 (1977)

Pli 2 (Haute-Marne)

Aprey, Baissey, Flagey, Orcevaux, Prangey, Versailles,
Villiers-les-Aprey.

Pli 3 (Haute-Marne)

Neuilly-l'Evêque, Saint-Broingt-les-Fossés, Orbigny-au-Mont, Balesmes-sur-Marne, Dampierre,
Charmoilles, Charme, Leffond.

Pli 4 (Haute-Saône)

Galey.

Pli 9 (Côte-d'Or) (de même carte 66 pli 1)

Saint-Broing-les-Moines.



Bannes (Haute-Marne), 1999, maison du plateau de Langres de la seconde moitié au XIX^e siècle. le logis est devenu spacieux et le grenier est éclairé par deux ouvertures de type « tabatières ». Cette toiture bien faite, couverte de tuiles violons, porte deux demi-croupes.



Aujeurres (Haute-Marne), 1985.



Aujeurres (Haute-Marne), la même toiture, détail de la rive et de l'égout.



Bonnecourt (Haute-Marne), 1998, une différence de texture très nette entre la tuile violon et la tuile mécanique plus ordinaire.



Vaudeville-le-Haut (Vosges), 2005



Séraumont (Vosges), 1985, curieux mélange de tuile creuse, de lave calcaire et de deux modèles de tuile violon.



Séraumont (Vosges), en 1993, une tuile mécanique a remplacé la lave calcaire. Le reste est toujours en état.